



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# TENMOD : Appel A Manifestation d'Intérêts (AMI) pour soutenir les nouvelles mobilités durables des territoires périurbains et peu denses (Démarche France Mobilité).



# Démarche France Mobilités lancée en 2018

## **3 objectifs :**

1. Créer et animer une communauté d'acteurs qui jouent un rôle dans les mobilités
2. Faciliter les expérimentations des solutions innovantes de mobilité
3. Déployer des solutions innovantes pour tous et dans tous les territoires, particulièrement en zones rurales et périurbaines

## **Un plan d'actions en 6 axes :**

AXE 1 – Facilitateur France mobilités

AXE 2 – Plateforme collaborative France mobilités

AXE 3 - Appui à l'ingénierie des solutions de mobilité dans les territoires peu denses

AXE 4 - Création d'une culture commune innovation et mobilités

AXE 5 - Développement de l'achat innovant

AXE 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités

# Focus axe 3 - appui à l'ingénierie des solutions de mobilité dans les territoires peu denses

La LOM favorise également les expérimentations de nouvelles mobilités.

Pour cela, des cellules régionales d'appui ont été créées pour apporter un soutien à l'ingénierie territoriale dans les territoires périurbains et peu denses.

Ces cellules sont déjà présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain français, et opérationnelles dans toutes les régions. Les cellules ultramarines seront opérationnelles prochainement.

Pour de plus amples informations sur ces cellules : <https://www.francemobilites.fr/ingenierie>

# Focus axe 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités

Lancement de la première édition de l'AAP TENMOD – Territoires de nouvelles mobilités durables en 2018

- 56 projets labellisés et / ou lauréats sur 97 projets déposés

Edition 2019

- 8 projets lauréats sur 19 projets déposés

Edition 2020

- 33 lauréats sur 52 projets déposés

Edition 2021

- 46 lauréats sur 93 projets déposés

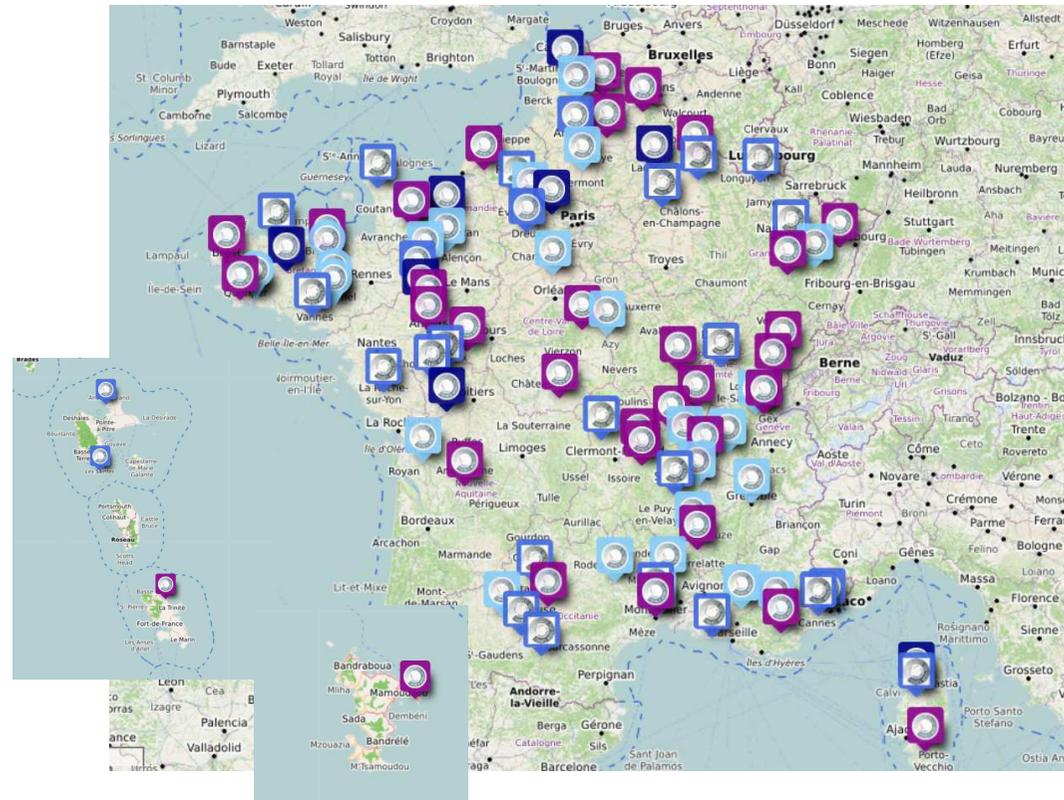
# Focus axe 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités

140 lauréats au global

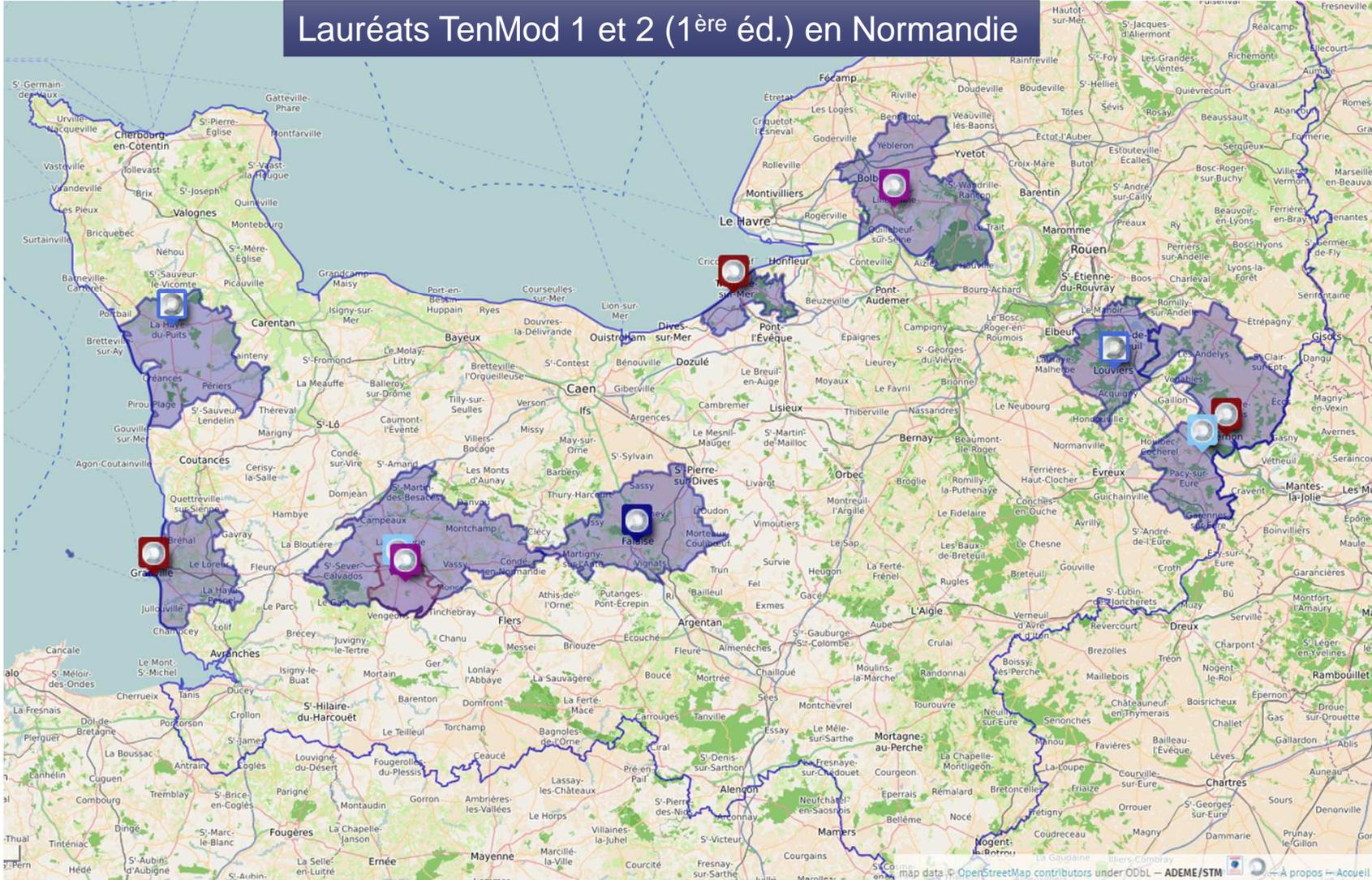
<https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/cartographie-laureats-2018-2021-appels-a-projets-a-670050#6/46.657/6.921>

Le descriptif détaillé des projets

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/passer-a-laction/france-mobilite-nouvelles-mobilites-durables-experimentees-sein-territoires>

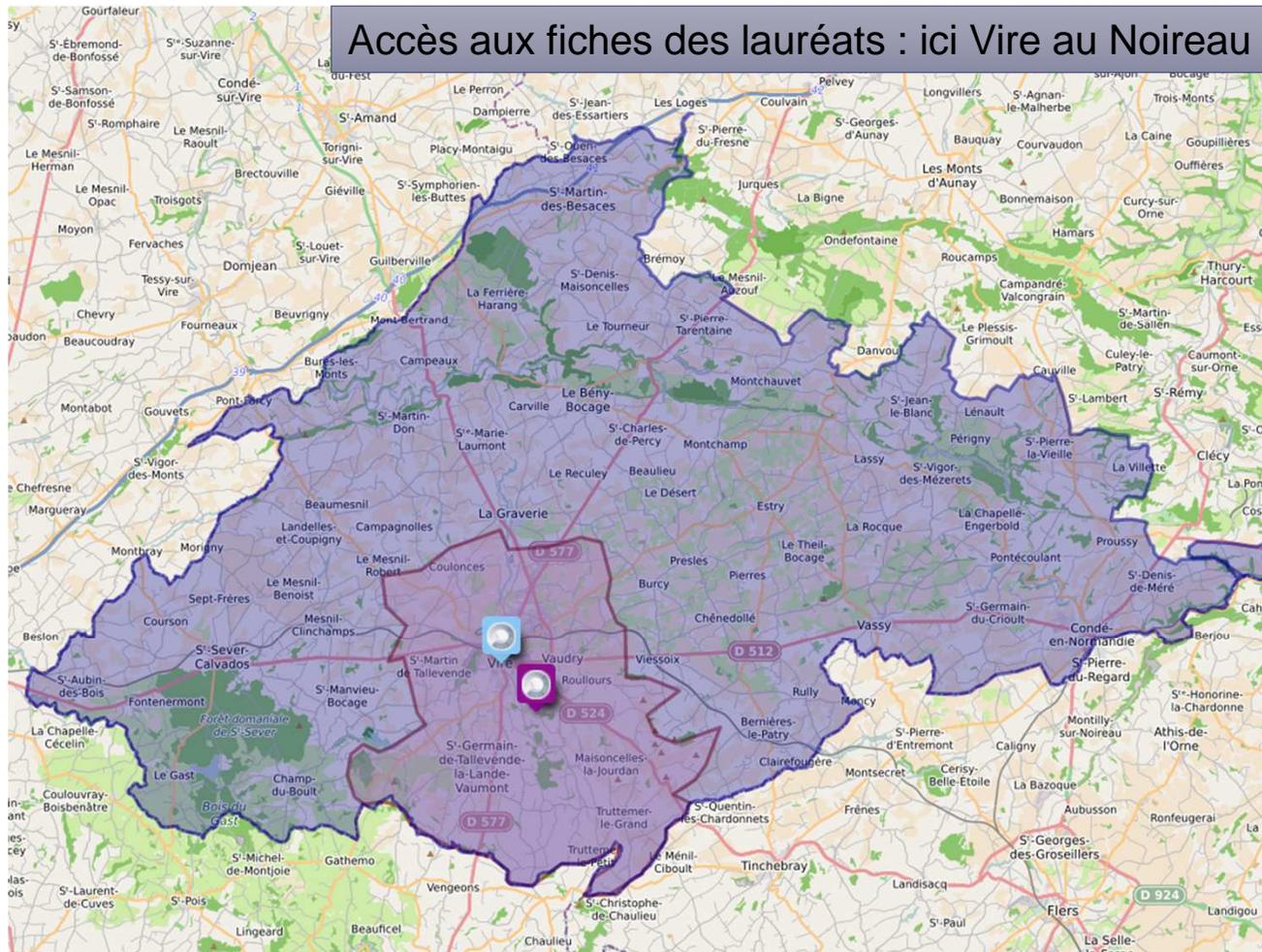


# Lauréats TenMod 1 et 2 (1<sup>ère</sup> éd.) en Normandie



Filtrer...

- Projets lauréats 2021 relevé 1 TENMOD
  - MobiQuoTD
  - NIMFEA
  - SOMOM
- Projets lauréats 2020 relevé 1 TENMOD
  - Mobi Pro
  - SOUN
- Projets Lauréats 2019 relevé 1 TENMOD
  - éco-mob'in
- Projets Lauréats 2018 Relevé 1 TENMOD
  - 2MB
  - MISMA
- Projets Lauréats 2018 Relevé 2 - TENMOD
  - PLM Mobilité Rurale
  - S'coolbus
- Territoires Lauréats - Intercommunalité
  - CC Cœur Côte Fleurie
  - CA Seine Eure
  - CC Côte Ouest Centre Manche
  - CA Seine Normandie Agglomération
  - CA Caux Seine Agglo
  - CC de Granville, Terre et Mer
  - CC du Pays de Falaise
  - CC Intercom de la Vire au Noireau
- Territoires Lauréats - Communes
  - Vire-Normandie
- Tracés Régions



## Accès aux fiches des lauréats : ici Vire au Noireau

Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau

122/022-Mobi Pro

Lauréat 2020 Relevé 1 TENMOD

Projet Mobi Pro

--> Fiche résumé sur le [www.ademe](http://www.ademe.fr)

Expérimentation auprès d'un groupe d'entreprises « pilotes » de l'intercommunalité, durant 18 mois, d'une plate-forme locale de conseils et animations destinée à identifier puis à mettre en œuvre des solutions individuelles et collectives visant à réduire l'impact économique et écologique des déplacements domicile-travail de leurs salariés. Le projet, baptisé Mobi Pro, vise à accompagner un groupe d'une quinzaine d'entreprises volontaires dans la recherche de solutions individuelles et/ou collectives destinées à faciliter les déplacements domicile-travail de leurs salariés.

L'intercommunalité procéderait à un audit de la mobilité actuelle domicile-travail et à l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé à l'échelle de chaque entreprise volontaire. L'EPCI financerait la phase étude (diagnostics / plan d'actions) tandis que les entreprises financeraient la mise en œuvre des actions. Au travers cette expérimentation, les entreprises volontaires bénéficieraient, tout au long de la phase étude, d'une véritable plate-forme locale de conseils et d'animations sur cet enjeu des déplacements domicile/travail. Mobi Pro associerait :- la communauté de communes,- une structure locale de l'ESS spécialisée dans la mobilité, Mobylis, travaillant déjà sur Vire et Flers,- un groupe d'entreprises du territoire volontaires et prioritairement des industries. Passée cette phase expérimentale, les entreprises du territoire intercommunal concernées par cet enjeu pourraient continuer à recourir à cette plate-forme locale de conseils et d'animations en mobilité mais, cette fois, sans accompagnement financier de l'EPCI. Cette expérimentation serait mise en œuvre avec, à l'esprit, la possibilité de l'essayer et de la dupliquer auprès d'autres territoires intéressés et, en priorité, les autres Territoires d'Industrie normands. LIEU DE REALISATION: Intercom de la Vire au Noireau- Diagnostics réalisés directement en entreprises- Travail collectif sur les actions mutualisables réalisés dans les locaux d'une des entreprises participant à la démarche.

# Une nouvelle édition de TENMOD : TErritoires de Nouvelles MObilités Durables en 2022.

Lancement le 7 janvier 2022 de la sixième édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt TENMOD "France Mobilités - Territoires de nouvelles mobilités durables"

- \* D'abord faire émerger des solutions innovantes de mobilité,
- \* Nouvel enjeu de déploiement et massification d'une mobilité durable et solidaire et donc le passage à l'échelle.

L'AMI TENMOD édition 2022 vise à répondre à ces questions en s'articulant autour de deux axes

# Les 2 axes thématiques de l'appel TENMOD 2022

**Axe 1 : acculturer, mutualiser, déployer pour une mobilité durable et solidaire sur tous les territoires périurbains et peu denses**

**Axe 2 : innover, expérimenter et évaluer des solutions / services de mobilité / démobilité des biens et des personnes**

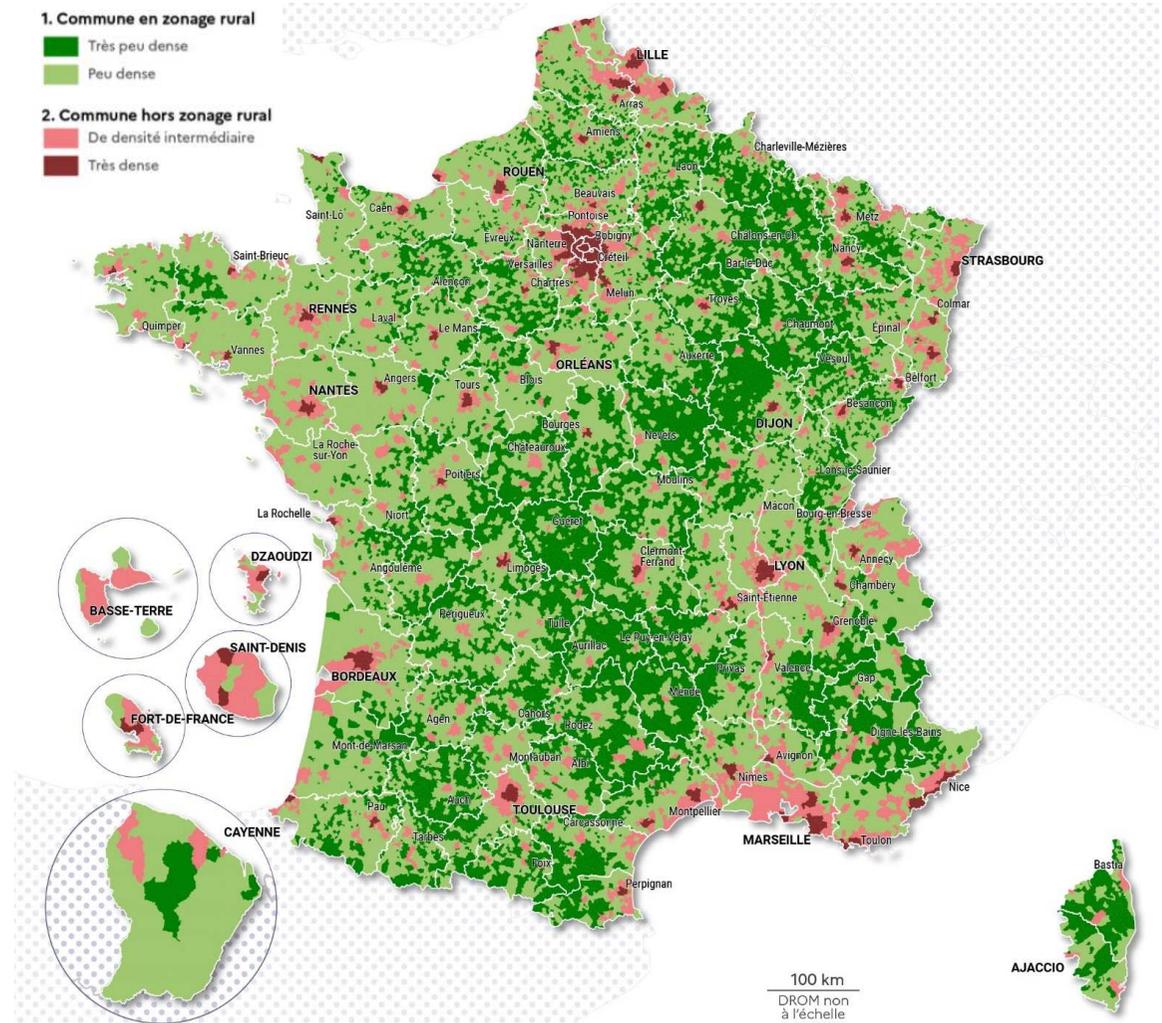
# Les territoires éligibles

Les territoires métropolitains de **densité intermédiaire à très peu dense**

selon la grille communale de densité établie par l'observatoire des territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/visiotheque/2020-cartes-et-graphiques-zonage-rural>

Les territoires ultramarins sans distinction de densité



# Les porteurs de projet éligibles

- **Les personnes morales de droit public disposant de compétences (y compris par voie de délégation) en matière de mobilité des personnes et/ou des biens.** Sont également concernées les personnes morales de droit public disposant des **compétences relatives à la voirie, la circulation et le stationnement,**
- Les acteurs économiques et les associations

# Les soutiens apportés pour les candidats

## Soutien technique apporté par la cellule régionale d'appui France Mobilités

(représentants territoriaux ADEME, CEREMA, Banque des Territoires, services déconcentrés de l'Etat - DREAL, DDT)

pour aider le porteur à maturer son projet et l'accompagner au montage du dossier de candidature.

La mise en relation avec la cellule régionale d'appui se fait **dès que le porteur a transmis sa grille de pré-dépôt** par mail au secrétariat de l'appel (présentation projet et territoire)

[ami.tenmod@ademe.fr](mailto:ami.tenmod@ademe.fr)

**Cet échange est obligatoire** pour déposer une candidature.

Il doit avoir lieu **au plus tard le 29 avril 2022.**

# Les soutiens apportés pour les lauréats

## 1/ Soutien financier

Les projets lauréats pourront faire l'objet d'un soutien financier de l'ADEME à hauteur maximale de 50 % des coûts éligibles dans la limite d'un montant maximal de 100 000 €.

Toutes les dépenses sont éligibles à l'exception :

- Des coûts d'un montant supérieur à 20 000€ HT, portant sur un investissement matériel ou l'aménagement d'infrastructures (dépenses d'acquisition de véhicules, vélos à assistance électrique, d'aménagement aires de covoiturage...);
- Des coûts de personnels titulaires de la fonction publique ;
- Des coûts de structure des collectivités.

# Les soutiens apportés pour les lauréats

## 2/ Soutien technique conjoint ADEME – CEREMA, selon les besoins identifiés

- **Axe 1 :**

Partage de retours d'expériences et appui technique conjoint ADEME – CEREMA permettra de **lever progressivement les points de difficultés dans la mise en œuvre des projets** au regard du contexte.

Selon la nature du projet lauréat, cet appui pourra intégrer un **conseil à toutes les phases d'élaboration du projet** afin de faire des propositions visant à renforcer leur solidité, notamment dans le cadre d'un déploiement à plus large échelle et / ou d'une mutualisation entre plusieurs acteurs.

- **Axe 2 :**

accompagnement à la mise en œuvre technique des projets et appui méthodologique et organisationnel à l'évaluation du projet

**précision du besoin, de la cible et des caractéristiques de la solution, estimation des coûts** d'investissements et d'exploitation et de maintenance...

**définition des critères et indicateurs**, définition de la méthode d'évaluation, identification des enquêtes et recueils de données, appui à la rédaction du cahier des charges de réalisation des enquêtes, suivi du prestataire, appui à la rédaction du bilan...

# Les dates clés de TENMOD 2022

- **Le 7 janvier 2022** : ouverture de l'appel  
Le cahier des charges et les pièces de la candidature sont téléchargeables sur la plateforme numérique de l'ADEME Agir pour la transition

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220107/france-mobilites2022-12>

- **Au plus tard le 31 mars 2022** : envoi de la grille de pré-dépôt par mail au secrétariat de l'appel [ami.tenmod@ademe.fr](mailto:ami.tenmod@ademe.fr)
- **Avant le 29 avril 2022** : échanges pré-dépôt avec la cellule régionale d'appui, obligatoire avant tout dépôt de candidature
- **Le 23 mai 2022 à 17h** : clôture de l'appel : dépôt du dossier de candidature sur la plateforme numérique de l'ADEME Agir pour la transition

**Pour toute question sur cet appel** : [ami.tenmod@ademe.fr](mailto:ami.tenmod@ademe.fr)

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220107/france-mobilites2022-12>

## Déposez votre dossier

### Pièces à déposer :

- > [Annexe 1 - grille de pré-dépôt \(docx - 162,89 Ko\)](#) 
- > [Annexe 2 - document technique \(docx - 170,25 Ko\)](#) 
- > [Annexe 3 - volet financier \(xlsx - 430,41 Ko\)](#) 
- > [Annexe 4 - volet administratif \(pdf - 622,50 Ko\)](#) 
- > [Annexe 5 - lettre d'engagement sur l'honneur du bénéficiaire \(docx - 24,63 Ko\)](#) 
- > [Annexe 6 - attestation RGPD \(pdf - 474,94 Ko\)](#) 

### CALENDRIER

À partir du : 07/01/2022 - 20:11 -  
Heure de Paris

Jusqu'au : 23/05/2022 - 17:00 -  
Heure de Paris

Annonce résultat : 10/2022

**Connectez-vous pour  
déposer un dossier**



[Consulter les règles d'attribution des aides financières de l'ADEME](#) 



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Merci pour votre attention,  
Avez-vous des questions ?*

[Jean-marc.gohier@ademe.fr](mailto:Jean-marc.gohier@ademe.fr) ; Ademe Normandie ; tél. 02 32 81 93 12  
Webinaire France Mobilité le 3 février 2022 en visio conférence.

## Description technique, 30 p. maxi (dont Territoire et synthèse)

3.	→ DESCRIPTION-DETAILLÉE-DU-PROJET .....	.....
3.1.	→ Description-des-besoins-auxquels-le-projet-répond .....	.....
3.2.	→ Description-des-objectifs.....	.....
3.3.	→ Description-des-actions-du-projet .....	.....
3.4.	→ Economie-d'échelle-pour-les-projets-répondant-à-l'axe-1.....	.....
3.5.	→ Degré-d'innovation-pour-les-projets-répondant-à-l'axe-2 .....	.....
3.6.	→ Calendrier-détaillé-du-projet .....	.....
3.7.	→ Résultats-attendus .....	.....
3.8.	→ Evaluation,-indicateurs-de-suivi .....	.....
3.9.	→ Pérennisation-du-projet .....	.....
3.10.	→ Reproductibilité-du-projet .....	.....
3.11.	→ Valorisation-du-projet.....	.....
3.12.	→ Comment-ce-projet-serait-mené-sans-l'aide-de-l'ADEME-?.....	.....
3.13.	→ Précisez-vos-besoins-dans-le-cas-où-vous-souhaitez-bénéficier-d'un-appui-technique-à-l'élaboration-et-mise-en-œuvre-du-projet,-conformément-à-la-description-faite-dans-le-texte-de-l'AMI.....	.....
4.	→ ORGANISATION-ET-GOUVERNANCE-DU-PROJET .....	.....
4.1.	→ Equipe-projet .....	.....
4.2.	→ Partenaires-du-projet .....	.....
4.3.	→ Gouvernance-du-projet.....	.....
4.4.	→ Intérêt-et-mobilisation-du-territoire-concerné.....	.....
4.5.	→ Prestataires-envisagés .....	.....

## Extrait de la présentation des dépenses (AnxFin)

Pour cette opération : Etes-vous ?

Postes et catégories de dépenses			
Dépenses d'équipement / Investissement	Précisions éventuelles	Si location, durée (en mois)	Coût en € HTR
Terrains			0,00 €
Aménagements et constructions			0,00 €
Équipements process			0,00 €
Équipements de transport			0,00 €
Logiciels et brevets			0,00 €
Matériel informatique			0,00 €
Autres équipements			0,00 €
Autre (à préciser ci-contre)			0,00 €
Autre (à préciser ci-contre)			0,00 €
			0,00 €
<i>Si besoin insérer des lignes ci-dessus</i>			<b>Sous-total</b> 0,00 €

Dépenses directes de personnel (salaires chargés non environnés)	Précisions éventuelles	Coût unitaire	Coût en €
Personnel statutaire de la fonction publique		0,00 €	0,00 €
Personnel non statutaire de la fonction publique		0,00 €	0,00 €
Personnel hors fonction publique		0,00 €	0,00 €
<i>Si besoin insérer des lignes ci-dessus</i>			<b>Sous-total</b> 0,00 €

Autres dépenses de fonctionnement	Précisions éventuelles	Coût unitaire	Coût en € HTR
Dotation aux amortissements			0,00 €
Frais de déplacements / Missions / Réceptions			0,00 €
Personnel extérieur			0,00 €
Prestations extérieures - Formation / Communication / Animation			0,00 €
Prestations extérieures - Autres dépenses de sous-traitance (études, honoraires, location de matériel, création et hébergement site Web...)			0,00 €
Coûts de production à immobiliser			0,00 €
Autre (à préciser ci-contre)			0,00 €
Autre (à préciser ci-contre)			0,00 €
			0,00 €
<i>Si besoin insérer des lignes ci-dessus</i>			<b>Sous-total</b> 0,00 €